



Déclaration

L'ONF et ses personnels ont un besoin de sérénité et l'ASO a largement fait ressortir cette nécessité.

Cette recommandation n'a semble-t-il pas été entendue !!!

Vous vous apprêtez donc à faire une annonce de réorganisation des directions territoriales qui d'ailleurs ne sera pas un scoop puisque de nombreuses DT ont déjà communiqué sur le sujet.

Dès fin janvier 2016, alors que les premiers indices circulaient, le SNPA et le SNTF-FO vous ont fait part de leur opposition à ce projet déstabilisateur pour les personnels en avançant des arguments forts.

Nous n'avons pas été entendus et pourtant dans le projet d'Etablissement vous écrivez :

« La mise en œuvre du COP 2016-2020 et du projet d'établissement qui le décline s'appuie sur l'engagement pour l'ensemble des personnels : **de la concertation préalable à la décision qui doit être privilégiée** ».

Faut-il considérer que le projet d'Etablissement n'étant pas encore négocié/concerté, cela ne s'appliquera qu'après, ou alors que le Directeur Général ne fait pas partie de « l'ensemble des personnels ».

Quelle que soit la réponse, cela pose réellement la question du dialogue social et de la pertinence de participer aux réunions.

Plus récemment, en février dernier alors que FO affirmait qu'il n'y avait aucune commande de l'Etat quant à l'évolution de l'organisation des DT de l'ONF, vous avez indiqué votre intention de communiquer sur le sujet le 16 mars, alors nous y sommes !

FO a encore en tête ce que vous lui avez répondu le 17 février : cela ne concerne que 500 personnes sur les 9500 agents de l'ONF.

Le SNPA vous a alors fait savoir que la situation est très préoccupante et cela quel que soit le nombre de personnes concernées.

Nous allons assister à des disparitions de services fonctionnels, à la constatation d'équipes éclatées, à certains blocages dans les parcours professionnels et cela rassemble tous les ingrédients de la recette d'un fort mécontentement et d'une démotivation profonde à commencer par une partie de l'encadrement supérieur.

L'ONF peut-il remplir ses missions dans un tel contexte ? Nous ne le pensons pas !!!

Le SNPA et le SNTF vous demandent de réfléchir aux effets négatifs de votre projet. Prenez le temps de la réflexion, donnez du temps au temps, regardez l'horizon 2020, mais surtout pas le 1^{er} janvier 2017.

Le 1^{er} Ministre vient d'entendre certains arguments des partenaires sociaux sur un sujet brûlant, c'est un exemple de compromis. Etes-vous prêt à suivre cet exemple ?